

*Le haricot de Suisse gris* est fort bon, surtout en sec, quoiqu'il soit aussi excellent en vert. Il produit aussi beaucoup.

*Le haricot noir ou nègre* a toute la valeur du précédent pour être mangé en vert. Dans beaucoup d'endroits, on le préfère même, et il est de fait que ses cosses longues et cylindriques, dans leur jeunesse sont d'un goût parfait. Il est précoce et donne beaucoup.

*Le haricot de Lima* :—son grain est très-gros, épais, d'un blanc sale ; sa cosse est large, courte et un peu rude. C'est une variété remarquable par son énorme produit et la qualité farineuse de son grain ; il est délicat et tardif ; mais il peut être mangé en vert quand on craint qu'il ne puisse pas parvenir à maturité.

*Le haricot d'Espagne* ou à bouquets est encore une espèce qui est très-remarquable par la grosseur de ses grains. Il peut devenir une plante vivace par ses racines.

#### DU CLIMAT ET DU TERRAIN.

Les haricots en général ont besoin de chaleur pour fructifier abondamment et pour bien former leurs grains. Ils ont aussi besoin de fraîcheur dans le sol pour entretenir leur rapide végétation.

Un sol léger et pourtant substantiel et frais leur convient particulièrement. Dans les terres argileuses, leur culture est plus difficile et presque toujours moins productive. Ils ont fort peu de grains, parce qu'ils fleurissent moins abondamment et que leurs fleurs sont plus sujettes à couler.

Dans les terres où le sable contient une certaine quantité de chaux, ils donnent des produits très-abondants.

*A continuer.*

### HISTOIRE DE LA QUINZAINÉ.

Le grand événement du jour est, sans contredit, la retraite de l'hon. M. Galt. Tous, riches et pauvres, cultivateurs et industriels s'entretiennent de cet événement, les uns pour approuver, les autres pour blâmer, d'autres enfin pour mener de pair le oui et le non, l'approbation et la désapprobation. Mais parmi les causes qui ont amené cette retraite, il est en une qui rencontre la désapprobation de tous les partis dans le Bas-Canada ; nous voulons parler du fanatisme aveugle et de l'esprit d'intolérance, porté à ses dernières limites, de nos frères séparés. Il n'y a que l'erreur environnée des ombres les plus épaisses qui peut inspirer un langage aussi dépourvu de toute équité, de la raison la plus commune, que celui qu'ont tenu, dans l'enceinte législative, certains membres du Haut-Canada. L'histoire est là pour le dire à tous, les canadiens-français catholiques n'ont cessé un seul instant de se montrer aussi libéraux, envers toutes les sectes protestantes, que leur permettent leurs principes religieux. Toujours ils se sont efforcés de leur prouver qu'ils ne mettent aucune distinction entre catholiques et protestants, dans les rapports ordinaires de la vie. En effet, combien de fois

n'avons-nous pas vu des catholiques, des canadiens-français, s'adresser à des commerçants, à des légistes protestants de préférence à ceux de leur croyance ? Combien de fois encore, n'avons-nous pas vu des comités entièrement composés de catholiques choisir soit un anglican, soit un méthodiste, soit un luthérien, etc., pour les représenter en parlement ? Encore une fois, pouvions-nous faire d'avantage pour des hommes qui, trop souvent, ont voulu briser les traités qui nous mettent sur le même pied qu'eux et nous traiter comme un peuple asservi.

Eh, bien ! qu'avons-nous gagné par tant de libéralité ? Leur conduite de ces jours derniers vient de nous le démontrer pour la millième fois. Notre générosité les a rendus égoïstes à l'excès, nos concessions les ont remplis d'une exigence extravagante, notre indulgence n'a fait qu'accroître leur audace et leur dédain. Nous voulions leur prouver une fois de plus que nous ne mettons de bornes à notre générosité que celles qu'exige notre honneur national et la croyance de nos pères ! Eh ! bien, cette démarche de notre part les a trouvés pleins de haine et du plus mauvais vouloir. Ils exigent pour les écoles de la minorité protestante du Bas-Canada des garanties de tout genre et que rien ne justifie ; en retour nous demandons pour les écoles de la minorité catholique du Haut-Canada des garanties que le fanatisme protestant ne justifie que trop. Aussitôt les McKenzie, les McKellar, etc., au nom de leur parti en chambre et de leurs constituants, se lèvent tout émus et lancent l'injure et l'outrage à la figure des catholiques. Eux et leurs amis jurent, plutôt que de faire cette trop juste concession, de briser l'union, de ruiner toute espérance de confédération, et d'engager une lutte à mort avec les papistes. ....

A cette vue, les catholiques comprennent que l'honneur est en jeu, que leur devoir de mandataires du peuple, leur dignité personnelle, leur commandent d'agir promptement et sans faiblesse. Aussitôt ils se choisissent un chef expérimenté et se présentent devant les représentants de l'autorité et leur tiennent ce langage énergique : " Justice ou la mort : accordez aux 250,000 catholiques du Haut-Canada, ce que vous voulez concéder aux 150,000 protestants du Bas-Canada ou nous vous retirons notre confiance. "

Le ministère qui voulait vivre encore pour mettre la dernière main à la grande œuvre de la confédération, se tire du mauvais pas où l'avait jeté un de ses membres par d'imprudentes promesses, en consentant à retirer le bill des écoles présenté par le solliciteur général. Mais l'honorable M. Galt, voyant que ses promesses ne pouvaient être remplies, donna aussitôt sa résignation qui fut acceptée.

L'ex-ministre des finances continuera de donner son appui à ses anciens collègues, et il est probable que sa retraite ne sera que temporaire, et que ceux envers qui il avait engagé sa parole, l'engageront bientôt à reprendre son portefeuille.

Nous ne dirons rien d'une autre question qui n'est pourtant pas sans une grande importance pour nous catholiques, car nous croyons que nos législateurs